# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

**----------**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

| | |
|---|---|
| **Présent(e)s :** | **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT** |
| **Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** | **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET** |
| **Excusé(e)s :** | |
| **Absent(e)s** : | **François BARRIÈRE, Anne FAUROT** |
| **Secrétaire** : | **Marianne MAXIMI** |

***Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.***
***M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.***
***Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.***
***M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.***
***Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.***
***Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).***
***M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.***

---

**Rapport N° 22**

# VENTE FONCIER VILLE - AXE KESSLER/RABANESSE

---

Dans le cadre de l'opération de requalification urbaine du quartier Kessler-Rabanesse, la Ville envisage de céder les parcelles cadastrées section HS n° 27 et 29 au 1 et 3 rue Rabanesse, pour poursuivre les programmes immobiliers des séquences foncières.

L'orientation du « quartier Kessler/Rabanesse » prévoit sur la séquence 1, la création d'une résidence étudiante d'environ 1 900 m² de surface de plancher à développer sur les fonciers HS n°s 27, 29 et 313.

La société BOUYGUES IMMOBILIER a fait connaître son intérêt pour racheter à la Ville ses 440 m² d'emprise foncière.

Cette cession, dans le respect du cahier des charges de cession de la séquence 1, se ferait au prix de 300 000 € HT net vendeur, conforme à l'estimation des Domaines du 5 mai 2015.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- de vendre à la société BOUYGUES IMMOBILIER les parcelles cadastrées HS n° 27 et 29, au prix susvisé de 300 000 € HT net vendeur,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et actes afférents.

## DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 mars 2016

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Grégory BERNARD